

Petites annales de février

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **45 (1907)**

Heft 10

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-204083>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

— Charente, Poitou, Berry : « fouger », « fougner ».
Berce (berceau), Rabelais : le « bers ».
Brama (crier), Rabelais : « Je « brame » par Dieu de male rage de faim ».

Cein (ce). De « cen », autrefois mis pour « ce ».
 — Rabelais écrit : « Cen » dessus dessous, par « ce » dessus dessous (ce qui est dessus, dessous).

Mé (pétrin), Rabelais : « Comme la poste de dans la « meet ».

Esclafa, Provençal : « esclafa » (éclater de rire).
Veri (tourner), Rabelais : « virollet » (petit moulin pour amuser les enfants).

Coques (noix), Rabelais : « quecas ». — Berry, « quecas ». — Saintonge : « cacos ».

Perte (trou), Rabelais : « pertuys ».

Hoté, Rabelais : « hostiaire ».

Ora (à présent), Catalan : « tot ora » (à l'instant).

— Bressan : « tot ore ». — Limousin : « tout ôro ». — Toulousain : « arometys » (à l'heure même). — Rabelais : « tout « ares » métys ».

Cabra (chèvre), Rabelais : « sang de les cabres ! » (juron gascon).

Fy (foi), Rabelais : « Jurant sa « fy ».

Patrouiller, Rabelais : « Il « patrouilloit » par tous lieux ».

Ressat (souper pour fêter la fin de la moisson). Rabelais : « reciner » (faire collation dans l'endroit même). En messin : « ressené ». En franc-comtois : « ressie ». Montaigne dit : « A Paris, le goûter s'appelait autrefois « reciner ».

Toupine, Rabelais : tupins (pot de terre). « De ceulz qui vendent chaires cuites en « tupins ».

Grafigner, Rabelais, parlant de Gargantua, dit : « Les chiens lui « graphignaient » le nez ».

A. ROULLIER.

Petites annales de février.

1773. Jean-Jacques, fils de Jacques Mouron, mort le 14, des suites du froid qu'il avait pris quelques jours auparavant en voulant passer le St-Bernard, avec une recrue d'autres enrôlés. Il a été ramené de là sur une charrette, et de ses camarades les uns ont péri sur les lieux, les autres sont revenus comme ils ont pu, avec grand péril de perdre quelques-uns de leurs membres. Celui-ci étoit âgé de 27 ans. Il a été enseveli le 16.

(Registre des décès de Corsier.)

Sulfatage. — Deux vigneron parlent de la dernière récolte.

— Quant à moi, dit l'un, j'avais « asphalté » toutes mes vignes et je m'en suis bien trouvé.

Miracle. — Dans un registre de l'état civil on lit l'inscription suivante :

« Ce jour, 4 janvier 1906, la femme *** , âgée de 25 ans, a donné le jour à un enfant aveugle. »

LES MÉMOIRES DE MISTRAL

II

CETTE vaillante jeune fille, armée seulement de sa grâce et de sa virginité, pouvait bien, dans sa passion, croire remporter la victoire ; elle pouvait, charmante qu'elle était, et charmée elle-même par son long rêve d'amour, croire qu'un jeune homme, isolé comme moi dans un Mas, à la fleur de l'âge, devait tressaillir d'émotion à son premier roucoulement. Mais l'amour étant le don et l'abandon de tout notre être, n'est-il pas vrai que l'âme qui se sent poursuivie pour être capturée fait comme l'oiseau qui fuit l'appelant ? N'est-il pas vrai, aussi, que le nageur, au moment de plonger dans un gouffre d'eau profonde, a toujours une passe d'instinctive appréhension ?

Toujours est-il que, devant la chaîne de fleurs, devant les roses embaumées qui s'épanouissaient pour moi, j'allais avec réserve...

... Et alors, entre elle et moi, s'engagea une correspondance ou, plutôt, un échange d'amour et d'amitié qui dura plus de trois ans : moi, galamment, abondant vers son faible, pour la sevrer, peu à peu, si je pouvais ; elle, de plus en plus endolorie et ferme, me jetant de lettre en lettre ses adieux dé-

Médecins et pharmaciens.

Les remèdes simples.

Un aveu ; tout s'explique.

AINSI, docteur, dans vos notes d'honoraires, vous faites la part de la mise en scène ?

— Il le faut bien ; sans cela vous ne nous prendriez pas au sérieux. Les gens sont si drôles. Il faut les prendre comme ils sont. C'est encore ce qui leur fait le plus plaisir, quand bien même c'est à leur détriment. Avez-vous encore un moment ?...

— Mais, sans doute, docteur, continuez, continuez...

— Une augmentation des honoraires nous semble être très juste quand un médecin guérit un malade qui a suivi auparavant, sans résultat, le traitement prescrit par d'autres médecins.

Consulté par un jeune homme atteint d'une maladie de la prostate, lequel avait employé déjà plusieurs médications, je lui prescrivis simplement des lotions d'eau froide.

A sa troisième consultation, il m'annonça qu'il était guéri.

Il aurait dû, ce me semble, me savoir d'autant plus gré de sa guérison qu'elle avait été obtenue, après l'emploi prolongé et inutile de médicaments coûteux, par un traitement prompt dans ses résultats, et n'ayant nécessité aucune dépense. Il n'en fut ainsi. Je lui avais demandé cinq francs.

— Cinq francs ! lui entendis-je dire, comme il s'en allait, à son frère qui l'accompagnait, cinq francs pour m'avoir conseillé de l'eau froide ! C'est un peu cher.

— C'est vrai, lui dit son frère, mais elle t'a guéri.

✱

C'est ainsi que les malades savent rarement gré au médecin d'une guérison obtenue par des moyens très simples. Depuis ce cas-là, tout en continuant à conseiller les lotions avec l'eau froide, j'ai soin de prescrire, pour y être ajoutée, une teinture alcoolique quelconque.

Le malade auquel j'avais ordonné ces lotions m'avait été envoyé par un pharmacien ; je l'ignorais. Celui-ci fut naturellement furieux de ma formule, si simple, qui lui enlevait la perspective d'une série de remèdes.

— Je lui enverrai à l'avenir des malades, dit-il à une personne qui me le rapporta, pour qu'il leur conseille de l'eau froide ! Je ne serai pas si fou !

sespérés... De ces lettres, voici la dernière que je reçus. Je la reproduis telle quelle :

« Je n'ai aimé qu'une fois, et je mourrai, je te jure, avec le nom de Frédéric gravé seul dans mon cœur. Que de nuits blanches j'ai passées en songeant à mon mauvais sort ! Mais, hier, en lisant tes consolations vaines, je me fis tant de violence pour retenir mes pleurs que le cœur me défaillit. Le médecin dit que j'avais la fièvre, que c'était de l'agitation nerveuse, qu'il me fallait le repos.

« — La fièvre ! m'écriai-je ; ah ! que ce fût la bonne !

« Et, déjà, je me sentais heureuse de mourir pour aller l'attendre là-bas où ta lettre me donne rendez-vous... Mais écoute, Frédéric, puisqu'il en est ainsi, lorsqu'on te dira, et va, ce n'est pas pour longtemps, lorsqu'on t'annoncera que j'aurai quitté la terre, donne-moi, je t'en prie, une larme et un regret. Il y a deux ans, je te fis une promesse : c'était de demander tous les jours à Dieu qu'il te rendît heureux... Mais écoute, Frédéric, je te le demande en grâce : lorsqu'en te promenant tu verras des feuilles jaunes rouler sur ton passage, pense un peu à ma vie, flétrie par les larmes, séchée par la douleur ; et, si tu vois un ruisseau qui murmure doucement, écoute sa plainte : il te dira comme je t'aimais ; et si quelque oisillon t'effleure de son aile, prête l'oreille à son gazouillis, et il te dira, pau-

Les pharmaciens, cela se comprend, aiment les médecins qui prescrivent force drogues et paquets.

L'addition de quelque teinture à l'eau froide ordonnée pour lotion à un autre mobile que la crainte de déplaire au pharmacien. Beaucoup de malades ne croient pas à l'action de moyens simples et négligent leur emploi.

Dans une épidémie de fièvre typhoïde, à la campagne, j'ai calmé la fièvre et j'ai obtenu, je n'en doute pas, plusieurs guérisons en faisant frictionner le corps des enfants dont la peau était couverte d'un enduit de crasse, avec des linges mouillés d'eau additionnée d'un peu d'eau-de-vie camphrée. Sans la prescription de ce mélange, les lotions d'eau n'auraient pas été employées.

✱

Les maladies graves sont souvent pour le médecin une source de préoccupations et d'inquiétudes constantes.

Pendant le traitement d'une maladie de ce genre, pendant cette lutte contre la mort, lutte à péripéties variables, à chances douteuses, le médecin est soutenu par l'espoir de triompher, bien qu'il sache que le succès ne vient pas toujours récompenser les combinaisons les plus habiles, les efforts les plus persévérants.

Qu'on le croie, la vue d'un homme miné par un mal incurable, d'un cadavre qui vit encore, cadavre qui se plaint, qui pleure, qui se lamente, fait toujours une certaine impression sur l'homme le plus aguerri ; plus d'impression encore que celle d'un cadavre sans vie et sans parole.

Un enfant intelligent, d'une physionomie gracieuse, charmant au possible, fut atteint de la fièvre typhoïde et, après plusieurs semaines, de la gangrène de la face. Appelé en consultation, je le trouvai seul, isolé, lui, naguère l'idole de ses parents. Une garde était à l'extrémité de la chambre, près de la fenêtre. Sa mère, jeune femme aimée et considérée, était dans une pièce voisine. Je la fis prier de venir. Elle vint, mais s'arrêta sur le pas de la porte, et comme je paraisais étonné, plus qu'étonné :

— Voyez, me dit-elle, est-ce encore mon enfant ?

✱

Mais, laissons ces tristesses. Revenons à nos moutons.

J'ai remarqué que ce sont les notes des soins donnés aux malades défunts que l'on acquitte

vrette ! que je suis toujours avec toi... O Frédéric ! je t'en prie, n'oublie jamais Louise ! »

Voilà l'adieu suprême que, scellé de son sang, m'envoya la jeune vierge dans un petit portefeuille de velours cramoisi, sur la couverture duquel elle avait brodé, avec ses cheveux châtain, mes initiales au milieu d'un rameau de lierre.

Je me ferai la touffe de lierre,
 Je t'embrasserai.

Pauvre et chère Louise ! A quelque temps de là, elle prit le voile et mourut peu d'années après. Moi, encore tout ému, au bout d'un si long temps, par la mélancolie de cet amour étiolé, défléuri avant l'heure, je te consacre, ô Louise, ce souvenir de pitié et je l'offre à tes mânes errant peut-être autour de moi !

Et maintenant à vous, surtout, patoisants romands, amis bien chers, fermement décidés à lutter de toutes vos forces et jusqu'au bout pour la sainte cause, d'être attentifs à la version, improvisée à votre adresse, de ce conte délicieux : *Jarjaye au paradis*. S'il ne vous paraît pas tout à fait tel que je vous l'annonce, rejetez-en la faute, sans hésiter, sur le traducteur.

Jarjaye, on coumichenéro dé Tarascon (on indrait dé per lé iau san ti catoliquo), vin-te pas on bi dzo